

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU

Forme juridique : Société Anonyme au capital de 919.611,96 €.

Siège Social : 34, route d'Ecully, 69570 Dardilly.

542 079 124 R.C.S. Lyon . — APE 011 A.

Exercice Social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				4
Immobilisations corporelles				
Terrains	801		801	808
Constructions	227	215	12	16
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3	3		
Autres	10	10		1
Immobilisations financières				
Titres de participations	50	10	40	1 493
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés et prêts				1
	1 091	238	853	2 323
Actif circulant :				
Produits intermédiaires et finis				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				1
Clients et comptes rattachés	17	9	8	24
Autres	6 962	4	6 958	4 541
Valeurs mobilières de placement	21 394	2	21 392	20 603
Disponibilités	2		2	1
Charges constatées d'avance	6		6	7
	28 381	15	28 366	25 177
Total de l'actif			29 219	27 500

Passif	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux propres		
Capital social	920	920
Prime d'émission, d'apport	653	653
Ecart de réévaluation	425	425
Réserves :		
Réserve légale	92	92
Réserves réglementées		
Autres	13 043	15 165
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 435	-2 123
Provisions réglementées		4
	16 568	15 136
Provisions pour risques et charges	12 409	11 931
Dettes		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2	11
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	57	78
Dettes fiscales et sociales	159	292
Autres dettes	23	41
Produits constatés d'avance	1	11
	242	433
Total du passif	29 219	27 500

II. — Compte de résultat de l'exercice.

(En milliers d'euros.)

	31/12/2006	31/12/2005
Montant du chiffre d'affaires	102	204
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	9
Autres produits		
	105	213
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-6	-5
Autres achats et charges externes	-264	-328
Impôts, taxes et versements assimilés	-12	-14
Salaires et traitements	-66	-65
Charges sociales	-30	-29
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-9	-66
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-5	-5
Autres charges	-2	-2
	-394	-514
Résultat d'exploitation	-289	-301
Produits financiers :		
Produits de participations	58	38

Autres intérêts et produits assimilés	507	29
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	153	473
	718	540
Charges financières :		
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-10	
Intérêts et charges assimilées	-6	
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	-16	0
Résultat financier	702	540
Résultat courant avant impôts	413	239
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	22	1 001
Sur opérations en capital	2 920	1 008
Reprises sur provisions et transferts de charges	12	97
	2 954	2 106
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	-1	-1
Sur opérations de capital	-1 451	-333
Dotations aux amortissements et provisions	-478	-4 134
	-1 930	-4 468
Résultat exceptionnel	1 024	-2 362
Impôts sur les bénéfices	2	
Total des produits	3 777	2 859
Total des charges	-2 342	-4 982
Résultat net	1 435	-2 123

III. — Projet d'affectation du résultat.

(En milliers d'euros.)

Origines :	
Résultat de l'exercice	1 435
	1 435
Affectations :	
Autres réserves	1 435
	1 435
Dividendes prélevés sur les autres réserves	2 012

IV. — Annexe aux comptes sociaux.

(Exercice 2006.)

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ces comptes ont été arrêtés le 24 avril 2007 par le conseil d'administration.

La COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU, détenue à 98,15 % par SABETON dont le siège social est à DARDILLY (69570) - 34, route d'Ecully, fait partie intégrante des comptes consolidés de cette dernière.

Faits significatifs de l'exercice.

— Apport à l'offre publique initiée par la société FONCIERE SAINT HONORE des 5 450 actions détenues dans la CIE FRANCAISE DES ETABLISSEMENTS GAILLARD (C.F.E.G.) moyennant le prix de 435,24 € par action. Cette opération a dégagé une plus-value brute de 928 K€ ;

— Cessions d'actifs immobiliers moyennant le prix global de 545 K€, représentant une plus-value avant impôt de 539 K€.

Règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général fixées par la loi du 30 avril 1983 et son décret du 29 novembre 1983, et au règlement 99-03 du CRC relatif à la réécriture du plan comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf évolutions réglementaires,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Compte tenu du caractère non significatif de l'activité de la société PARNY, détenue à 99,80 % par votre société, il n'a pas été établi de comptes consolidés au titre de l'exercice 2006. Au titre de cet exercice, la société n'a contrôlé, ni eu d'influence notable sur aucune autre société.

Méthodes comptables.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation en 1978.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée probable de vie et de la nature des immobilisations.

Les principales durées retenues sont :

Constructions	20 ans
Agencements des constructions	5 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Immobilisations financières. — Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; elle est déterminée par rapport aux capitaux propres réestimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

Créances et dettes. — Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sur clients sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de l'ensemble des sinistres connus jusqu'à la date de clôture des comptes.

Valeurs mobilières de placement. — Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition ou de souscription. Elles sont éventuellement dépréciées au vu de leur valeur boursière en fin d'année. Les cours retenus pour procéder à cette dépréciation par comparaison avec leur valeur brute est la valeur liquidative pour les Sicav et les Certificats de dépôt.

Provisions. — Les provisions comprennent les provisions jugées nécessaires pour couvrir l'ensemble des risques encourus. Les engagements en matière de retraite comptabilisés au 31 décembre 2006 pour l'ensemble des salariés ont fait l'objet d'une provision selon la méthode rétrospective.

Notes sur le bilan et le compte de résultat.

Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros.

Note 1. Mouvements de l'actif immobilisé :

	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Valeurs brutes :				
Immobilisations incorporelles	256		256	
Immobilisations corporelles	1 168		127	1 041
Immobilisations financières				
Dont titres	1 493		1 443	50
Dont dépôts de garantie	1		1	
Total des valeurs brutes	2 918		1 827	1 091
Amortissements et dépréciations :				
Immobilisations incorporelles	252	4	256	
Immobilisations corporelles	343	6	121	228

Immobilisations financières		10		10
Total des amortissements et dépréciations	595	20	377	238

Compte tenu de la situation actuelle du marché, des transactions intervenues et des discussions en cours, il a été estimé que le patrimoine immobilier de la société avait au 31 décembre 2006 une valeur de marché au moins égale à la valeur figurant au bilan.

Note 2. Valeurs mobilières de placement :

	31/12/2006	31/12/2005
SICAV monétaires:		
Cic union cash	899	
Cic union +		8 507
Axa eonia		12 079
Certificats de dépôt	20 476	
Parts	18	18
Intérêts à recevoir sur valeur mobilière de placement	1	1
Total	21 394	20 605

L'écart entre les valeurs d'acquisition et les valeurs estimées au 31 décembre 2006 fait ressortir une moins-value latente de 2 K€ qui fait l'objet d'une provision.

Note 3. Capital social. — Le capital de la société, qui s'élevait au 31 décembre 2005 à 919 611,96 € divisé en 201 228 actions d'une valeur nominale de 4,57 €, n'a pas subi de modification au cours de l'exercice.

Note 4. Réserve de réévaluation :

	31/12/2006	31/12/2005
Valeur brute des terrains avant réévaluation	376	383
Réserve de réévaluation	425	425
Valeur brute des terrains après réévaluation	801	808

Note 5. Tableau des variations des capitaux propres :

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2006	15 136
Variations en cours d'exercice :	
Résultat de l'exercice	1 435
Variation des provisions réglementées	-3
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2006 avant affectation du résultat	16 568

Note 6. Etat des provisions et des dépréciations :

	31/12/2005	Augmentations	Augmentations diminutions	31/12/2006
Dépréciation des clients	5	5	1	9
Dépréciation des débiteurs divers	12		8	4
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	2			2
Provisions pour risques :				
Provision sur participation de l'Etat	10 957	478		(1) 11 435
Provision dommages et intérêts versés par l'Etat	972			(2) 972
Provisions pour indemnités de départ en retraite	1		1	
Provisions réglementées	4		4	
Total des provisions et des dépréciations	11 953	483	13	12 423

(1) Correspond à une provision pour risque constituée au titre de la convention signée avec l'Etat en 1940 à la suite : — de l'inscription par le Receveur Général des Finances d'une hypothèque légale sur la quasi-totalité des terres de la société en vertu des titres exécutoires qu'il lui a délivrés au cours de l'exercice 2000, estimant que la Compagnie est redevable d'une participation de l'Etat aux résultats et au boni de liquidation ; — des jugements rendus par le Tribunal Administratif de Marseille en octobre 2005 qui a rejeté toutes les demandes de la Compagnie, à l'exception de la demande d'annulation du titre exécutoire de 4,7 million d'euros émis en octobre 2000 au titre du partage du boni de liquidation, pour laquelle l'Etat a fait appel. La Compagnie a fait appel des deux autres jugements. (2) La Compagnie avait intenté des actions en responsabilité contre l'Etat en vue d'obtenir réparation des préjudices qu'elle avait subis du fait du non respect par l'Etat de ses engagements et des arrêtés du Préfet des Bouches-du-Rhône refusant le droit d'exploiter à des acquéreurs avec lesquels la Compagnie avait signé des promesses de vente. Le Tribunal Administratif de Marseille a rendu, en mars 2005, une décision favorable à la Compagnie lui allouant des dommages et intérêts. Compte tenu de l'appel interjeté par l'Etat, la somme perçue de ce dernier au cours de l'exercice 2005, soit 972 milliers d'euros, fait l'objet d'une provision pour risque de même montant.

Note 7. Entreprises liées :

	Valeur brute	Dont entreprises liées	Dont hors groupe
Postes du bilan :			
Immobilisations financières	50	50	
Postes du compte de résultat :			
Revenus sur créances	38	2	36
Dotations aux dépréciations financières	10	10	

Note 8. Créances et dettes :

A. Dettes. — L'ensemble des dettes d'un montant de 242 K€ est exigible à moins d'un an. Ces dettes sont essentiellement constituées de dettes fournisseurs pour 57 K€, d'autres dettes pour 23 K€ et de dettes fiscales et sociales pour 159 K€, comprenant notamment la somme de 135 K€ correspondant à la taxe de 2,5 % sur la réserve spéciale des plus-values à long terme payable en 2007.

B. Créances. — L'ensemble des créances est exigible à moins d'un an, à l'exception des créances douteuses. Les principales créances sont :
— la somme de 3 095 K€, correspondant à la somme réglée par la Compagnie en exécution du jugement du 27 octobre 2005, qui reste comptabilisée en créance sur l'Etat à l'actif du bilan et est compensée par une provision pour risques du même montant, tant que les procédures afférentes à ce litige ne sont pas terminées ;
— la somme de 1 303 K€, correspondant, en principal et intérêts, au séquestre des fonds issus des ventes intervenues sur des terres concernées par l'inscription d'hypothèque prise à la requête de Receveur Général des Finances, dont le remboursement dépend de l'issue des procédures en cours avec l'Etat ;
— la somme de 2 372 K€, correspondant au prix relatif à l'apport des actions CIE FRANCAISE DES ETS GAILLARD à l'offre publique initiée par la société FONCIERE SAINT HONORE.

Note 9. Comptes de rattachement des produits et des charges :

Montant des charges à payer :	
Dettes fournisseurs	45
Dettes fiscales et sociales	11
Autres dettes	10
	66
Montant des charges constatées d'avance :	
Eléments d'exploitation	6
Produits à recevoir :	
Créances clients et comptes rattachés	2
Autres créances	169
Intérêts courus sur valeurs mobilières de placement	1
	172
Produits constatés d'avance :	
Eléments d'exploitation	1

Note 10. Résultat exceptionnel :

	31/12/2005	31/12/2006
Dommages et intérêts versés par l'Etat (provisionnés à 100 %)	972	
Produits sur cession des immobilisations corporelles	1 003	545
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	-279	-7

Produits sur cession des immobilisations financières		2 372
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées		-1 444
Provision pour risques et charges exceptionnels	-4 134	-478
Produits exceptionnels divers	130	37
Charges exceptionnelles diverses	-54	-1
Résultat exceptionnel	-2 362	1 024

Note 11. Engagements donnés. — Suite à la cession des ETS JACQUIER, garantie d'actif net expirant le 31 décembre 2007. En application de la Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social et d'un Accord National du 2 juin 2004 sur la Formation Professionnelle en Agriculture, la société a mis en place le droit individuel à la formation (DIF). A ce titre, le nombre d'heures cumulées acquises par les salariés s'élève à 192 heures. Aucune heure n'a, au cours de l'exercice, donné lieu à demande.

Note 12. Rémunération des membres du conseil d'administration. — Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration s'élèvent à 1,8 K€.

Aucune autre rémunération n'a été versée aux organes de direction et aux membres du Conseil d'Administration de la société au cours de l'exercice 2006.

Note 13. Effectif. — La société employait, au 31 décembre 2006, deux personnes.

Note 14. Intégration fiscale. — Dans le cadre de l'intégration fiscale, la convention de répartition de l'impôt entre la Compagnie Agricole de la Crau et la société SABETON a une durée expirant le 31 décembre 2007.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en absence d'intégration fiscale ;
- les économies d'impôts réalisées par le groupe sont constatées en résultat dans les comptes de la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du groupe.

Le déficit fiscal reportable de la Compagnie Agricole de la Crau, généré avant son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de Sabeton, s'élève à 1 554 K€ au 31 décembre 2006.

V. — Filiales et participations.

(En milliers d'euros.)

Filiales et participations au 31 décembre 2006	PARNY 34, route d'Ecully 69570 DARDILLY
Capital	50
Capitaux propres autres que le capital	-10
Quote-part du capital détenue (en %)	99,80
Valeur comptable brute des titres détenus	49
Valeur comptable nette des titres détenus	39
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	
Montant cautions et avals donnés par la société	
Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	
Bénéfice ou perte du dernier exercice	-6
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	